

# INFOMONDE

Informations pour les dirigeants **Scouts**

InfoMONDE s'adresse aux responsables scouts aux niveaux national, régional et mondial. Il est envoyé par courrier électronique à toutes les Organisations Scoutes Nationales et aux responsables de leur équipe nationale qui ont communiqué leur adresse de courrier électronique personnelle au Bureau Mondial du Scoutisme. Il est gratuit pour les abonnés. Pour vous inscrire, veuillez vous référer aux informations en fin de bulletin.

Les versions pdf d'InfoMONDE peuvent être téléchargées depuis:

<http://www.scout.org/fr/infomonde>

Vos commentaires peuvent être envoyés à:

WORLDinfo@scout.org

## 1. 39e Conférence Mondiale du Scoutisme - Brésil 2011: \*RAPPELS URGENTS\*

a) La 39e Conférence Mondiale du Scoutisme ayant lieu dans moins d'un mois, nous demandons instamment aux OSN qui ne sont pas encore inscrites et qui n'ont pas payé leur cotisation de le faire immédiatement.

Par ailleurs, celles qui n'ont pas encore renvoyé les formulaires suivants sont priées de le faire sans délai:

- Formulaire de la Foire internationale (voir circulaire N° 36/2010)
- Formulaire de demande d'emplacement pour exposition (voir circulaire N° 23/2010)
- Formulaire de réservation d'hôtel (voir dossier d'inscription)
- Formulaire de transport (voir dossier d'inscription)

b) União dos Escoteiros do Brasil demande à toutes les OSN qui se sont inscrites pour participer à la Conférence et qui n'ont pas encore communiqué leur choix d'hôtel de le faire immédiatement, en prenant note que les hôtels listés ci-après sont complets:

- Pestana (Hôtel No. 5)
- Paraná Suite (Hôtel No. 8)
- Nikko (Hôtel No. 9)
- San Juan (Hôtel No. 10)

Merci de noter également que le nombre de chambres doubles disponibles à l'hôtel Victoria Villa est limité (Hôtel N° 11).

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la brochure sur la 39e Conférence Mondiale du

Scoutisme et le 11e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ainsi qu'au formulaire de réservation d'hôtel, brochure et formulaire étant inclus dans le dossier d'inscription et pouvant être téléchargés depuis l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/index.php/fr/information\\_events/events/world\\_events/world\\_conference/39th\\_world\\_scout\\_conference/fees\\_and\\_registration](http://www.scout.org/index.php/fr/information_events/events/world_events/world_conference/39th_world_scout_conference/fees_and_registration)

## 2. Formulaire de procuration pour la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme

En référence à la Constitution de l'OMMS, chapitre IV, art. X, al. 3 qui stipule que « une Organisation Membre qui ne peut être présente à une réunion de la Conférence Mondiale du Scoutisme peut voter par procuration accordée à une autre Organisation Membre ; toutefois, aucune Organisation Membre ne pourra être porteuse de plus d'une procuration. », ainsi qu'au document de Conférence n° 2, chapitre 6, lettre b.

« Une Organisation Membre qui ne peut être présente à la Conférence peut donner procuration à une autre Organisation Membre. Une Organisation Membre ne peut accepter plus d'une procuration. Toute Organisation Membre accordant une procuration en informera par écrit le Bureau Mondial du Scoutisme, avant la Séance d'ouverture de la Conférence, et sous la signature d'un responsable de cette Organisation Membre. Une Organisation Membre porteuse d'une procuration d'une autre Organisation Membre peut utiliser cette procuration uniquement pour voter au nom de l'Organisation Membre absente. ».

En conformité avec ces règles, nous avons l'avantage de vous faire parvenir dans le Scoutpak de ce mois un formulaire de procuration pour la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme.

Ainsi, si votre Association ne peut être présente à cet événement et que vous souhaitez néanmoins pouvoir user de votre droit de vote, nous vous prions de bien vouloir remplir, signer et nous retourner ce formulaire dans les plus brefs délais mais au plus tard avant l'ouverture de la Conférence, soit le 10 janvier 2011.

Ce formulaire devra alors nous être retourné, soit par :

Courriel : [worldbureau@scout.org](mailto:worldbureau@scout.org)

Fax : +41 22 705 10 20

Courrier : Case postale 91, 1211 Genève 4 Plainpalais, Suisse

Des informations complémentaires sont disponibles dans la Circulaire N° 43 envoyée avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://scout.org/fr/circulars2010/circular\\_n\\_43\\_december\\_2010](http://scout.org/fr/circulars2010/circular_n_43_december_2010)

### **3. Document de Conférence N° 6A - L'évaluation de la Stratégie pour le Scoutisme**

Le Comité Mondial du Scoutisme (CMS) a décidé de créer un Groupe de Coordination de la Stratégie (GCS), en demandant à ce groupe de proposer au CMS, la direction générale à prendre pour l'avenir de la Stratégie pour le Scoutisme, en mettant l'accent sur les plans pour réaliser à la fois la Mission et la Vision du Mouvement à moyen et long terme.

Ce document de Conférence 6A contient les résultats de l'évaluation de la Stratégie.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document de Conférence N° 6A envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

### **4. Document de Conférence N° 6B - Proposition d'une nouvelle approche de la stratégie**

Tout au long des différentes réunions et débats du Groupe de Coordination de la Stratégie (GCS) au cours de la période triennale 2008-2011, certains concepts clés ont émergé et ont été considérés comme importants dans le but de clarifier la compréhension commune de la Stratégie, en tant que condition préalable à de nouveaux progrès. Ce document de Conférence 6B contient une proposition pour une nouvelle approche de la Stratégie pour la période triennale 2011-2014.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document de Conférence N° 6B envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

### **5. Document de Conférence N° 9 - Elections au Comité Mondial du Scoutisme**

Ce document doit être étudié et discuté par votre Organisation et apporté à la Conférence par votre délégation. Les informations dans la première partie de la présentation des candidats ont été résumées sur la base des informations communiquées par les Organisations scouts nationales concernées. Les textes de motivation ont été transcrits dans leur intégralité.

#### **PROCEDURE D'ELECTION :**

- La Conférence va élire six membres pour un mandat de trois ans.
- Les bulletins de vote seront remis au responsable de chaque délégation ayant le droit de vote à la Conférence. Aucune mention ne doit être inscrite sur les bulletins, sinon le nombre de voix accordé à chaque candidat.
- Le vote se fera à bulletin secret. Le nombre de voix obtenues par chaque candidat sera annoncé.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Document de Conférence N° 2 - Règles de Procédure Interne, Section 7, Elections au Comité Mondial du Scoutisme.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document de Conférence N° 9 envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

### **6. Document de Conférence N° 12C - Vote sur les amendements constitutionnels**

La Conférence Mondiale du Scoutisme sera invitée à se prononcer sur les propositions d'amendements constitutionnels au cours de sa séance plénière du matin du jeudi 13 janvier.

Les amendements constitutionnels qui ont été proposés conformément à l'Article XXIII de la Constitution de l'OMMS sont énoncés dans le Document de Conférence N° 12A (amendements proposés par le Comité Mondial du Scoutisme) et le Document de Conférence N° 12B (amendements proposés par des OSN). Aucun nouvel amendement à la Constitution ne pourra être proposé à cette Conférence, étant donné que le délai de préavis a expiré. La procédure qui sera suivie pendant la séance plénière de la Conférence est décrite dans le Document 12C.

Le document de Conférence N° 12C a été envoyé avec le Scoutpak de ce mois et est également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

## **7. Document de Conférence N° 13 - Gouvernance**

Le processus de réexamen de la Gouvernance de l'OMMS a commencé lors de la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2005, par l'adoption de la Résolution 7/2005. Le Comité Mondial du Scoutisme (CMS) a établi un Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance (GTRG) pour effectuer ce travail. Le GTRG a présenté un rapport au CMS sur ses travaux et fait un nombre de recommandations, dont certaines requéraient des amendements à la Constitution de l'OMMS que la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2008 a examinés.

La Conférence en question a également adopté la Résolution 3/08, demandant au CMS de constituer un nouveau GTRG pour achever le travail qui était encore en suspens après le premier rapport du GTRG. Le rapport, avec les recommandations, de ce second GTRG a été remis au CMS en mars 2010 et diffusé à toutes les OSN. Les propositions qui en résultent et qui requièrent un examen par la Conférence Mondiale du Scoutisme, y compris d'autres amendements à la Constitution de l'OMMS, vont être soumises à la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document de Conférence N° 13 envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

## **8. Document de Conférence N° 15 - Politique mondiale des Adultes dans le Scoutisme**

Ce Document de Conférence contient le projet de révision de la "Politique Mondiale des Adultes dans le Scoutisme" pour remplacer la Politique Mondiale des Ressources Adultes adoptée par la Conférence Mondiale du Scoutisme en 1993.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document de Conférence N° 15 envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/conf\\_docs](http://www.scout.org/fr/conf_docs)

## **9. Document de Forum N° 5 - Rapport au 11e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial des Jeunes Conseillers au Comité Mondial du Scoutisme (2008-2011)**

Ce rapport résume, pour examen de la part du 11e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial, les activités et les actions entreprises par les Jeunes Conseillers au Comité Mondial du Scoutisme au cours de la période triennale 2008-2011.

Durant la période triennale, en ligne avec les descriptions de leur rôle (inclus dans les Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial), les Jeunes Conseillers ont participé aux réunions du Comité Mondial du Scoutisme (CMS) et ont servi en tant que membres au sein de différents sous-comités mondiaux, groupes de travail et d'autres groupes de travail. Le texte ci-dessous présente les principales actions et réalisations entreprises dans les domaines de travail suivants :

- Les réunions du Comité Mondial du Scoutisme
- Groupe de Coordination sur la Stratégie
- Comité des Méthodes Educatives
- Groupe de travail sur le Réexamen de la Gouvernance
- Affaires constitutionnelles
- Comité sur le profil du Scoutisme
- Finance (Groupe de travail sur la Cotisation)
- Evénements Mondiaux et Conférences Régionales
- Coopération avec les Représentants Jeunes Régionaux
- Planification du 11e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial
- ScOutPost
- D'autres activités

Le rapport se termine par la présentation des principaux défis pour l'avenir, en ce qui concerne le travail des Jeunes Conseillers, ainsi que la participation des jeunes, en général, au niveau institutionnel de l'OMMS. Les participants au 11e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial sont invités à débattre de la façon dont le travail et les réalisations de cette période triennale peuvent encore être développés dans le futur.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document du Forum des Jeunes N° 5 envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/forum\\_docs](http://www.scout.org/fr/forum_docs)

## 10. Document de Forum N° 7 - Elections des Jeunes Conseillers

Ce document doit être étudié et discuté par votre organisation et apporté au Forum par votre délégation.

Les informations personnelles contenues dans la première partie de la présentation des candidats ont été résumées sur la base des informations communiquées par les OSN concernées. Les textes de motivation dans la seconde partie sont présentés dans leur intégralité.

### PROCEDURE D'ELECTION

Les élections se dérouleront au Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial au Brésil, afin d'élire six Jeunes Conseillers pour une période de trois ans (2011-2014). Un Jeune Conseiller n'est pas éligible pour être réélu. Les documents de vote seront distribués à toute délégation qui a un droit de vote au forum. Aucune mention ne doit être inscrite sur les bulletins, excepté le nombre de voix accordé à chaque candidat. Le vote se fera à bulletin secret. Le nombre de voix obtenues par chaque candidat sera annoncé. Pour de plus amples informations veuillez consulter le Document du Forum N° 2 - Lignes directrices et Règles de procédure, Section 8-d, Votation.

Des informations complémentaires sont disponibles dans le document du Forum des Jeunes N° 7 envoyé avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://www.scout.org/fr/forum\\_docs](http://www.scout.org/fr/forum_docs)

## 11. Mesures relatives au paiement des cotisations - suspension provisoire de la qualité de membre. Mise à jour de la situation

Nous nous référons ici au document intitulé "Mesures relatives au paiement des cotisations", et plus particulièrement à ses annexes 1, 2 et 3, jointes à la circulaire N° 44, pour information et référence.

As at today, only the following 34 (thirty-four) NSOs still show registrations fees arrears, for a total amount of CHF 128,748.

Les conséquences pratiques et immédiates de cette situation pour les OSN précitées sont :

- La perte du droit de vote aux événements mondiaux et / ou régionaux organisés sous les auspices de l'OMMS; et en particulier à la 39e Conférence Mondiale du Scoutisme au Brésil en janvier 2011.

- La perte du droit pour tout membre individuel des Organisations concernées d'entrer dans l'un des Comités et de se présenter aux élections à toutes les instances de l'OMMS,

et ce jusqu'à ce que leurs arriérés de cotisations soient intégralement payés.

Nous ne pouvons qu'encourager vivement les Organisations concernées à tout mettre en œuvre afin de régler leurs arriérés avant l'ouverture de la Conférence, afin de leur permettre de participer à cet événement majeur pour notre Mouvement.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la Circulaire N° 44 envoyée avec le Scoutpak de ce mois et également en ligne à l'adresse suivante :

[http://scout.org/fr/circulars2010/circular\\_n\\_44\\_december\\_2010](http://scout.org/fr/circulars2010/circular_n_44_december_2010)

## 12. Liste des manifestations internationales 2010-2015

Vous trouverez dans le Scoutpak de ce mois la liste des manifestations internationales pour la période 2010-2015, sujette à changement. Cette liste est également disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.scout.org/fr/information\\_events/event\\_s/international\\_events/events\\_database/liste\\_des\\_manifestations\\_internationales](http://www.scout.org/fr/information_events/event_s/international_events/events_database/liste_des_manifestations_internationales)

*Le bulletin d'InfoMONDE est envoyé automatiquement à tous ceux qui ont une nomination nationale et une adresse de courrier électronique indiquée sur le formulaire de recensement annuel.*

*Si vous souhaitez recevoir InfoMONDE gratuitement et que vous ne le recevez PAS ENCORE, vous pouvez vous abonner en envoyant un courrier électronique à:*

*<infomonde-fr-subscribe@scoutnet.org>*

*- n'ajoutez aucun texte dans la zone "objet" ni dans le "corps" du message car les messages ne sont pas lus.*

*- vous recevrez un message électronique vous demandant de vérifier votre adresse et de confirmer votre demande.*

*Pour vous désabonner (par exemple si vous avez changé d'adresse), envoyez un courrier électronique à partir de l'adresse que vous voulez supprimer de la liste d'envois électroniques, à :*

*<infomonde-fr-unsubscribe@scoutnet.org>*